

# LE GAZETIER

## de Roubaix-Tourcoing

**ABONNEMENTS**  
Trois mois 4 fr. 50  
Six mois 8 fr. 00  
Un an 15 fr. 00  
En avant 12 fr. 00  
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING  
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

**ANNONCES**  
A ROUBAIX, 23, Grande-Rue.  
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.  
A LILLE, 28, Rue de Fives.

### BULLETIN DU JOUR

#### L'ALLIANCE

Dimanche, une élection sénatoriale a eu lieu dans la Dordogne. Nous en avons fait connaître les résultats. Au troisième tour, M. Pozzi, opportuniste, a été élu contre M. Theulier, radical.

En temps ordinaire, ce scrutin mériterait tout juste une mention banale; mais il vaut d'être examiné de près car il nous apparaît comme une manifestation incontestable de l'alliance, préparée de longue main, entre les républicains modérés et les conservateurs de tout acabit contre les socialistes et les radicaux.

Au premier tour, cinq candidats se trouvaient en présence et M. Theulier arrivait en tête distanciant de 137 voix son concurrent le plus favorisé, M. Pozzi, qui suivait M. de Boysson, réactionnaire, avec 176 voix, M. Guilié, radical modéré, maire de Périgueux, avec 137 voix et, enfin M. Chavoix, député... flottant, avec 101 suffrages.

Au second tour, les suffrages obtenus par M. Chavoix, se répartirent à peu près également entre M. Theulier, Pozzi et Guilié; mais M. Theulier tenait tout ouurs la tête, quoiqu'il ne distançait plus cette fois M. Pozzi que de 40 voix.

C'est au troisième tour que s'afficha, cynique, l'alliance entre les conservateurs cléricaux et les pseudo-républicains modérés.

D'ailleurs, les dépêches nous apprennent qu'un concubinage eut lieu entre les partisans de M. Boysson et ceux du maire de Périgueux, et c'est à la suite de cet entente que la coalition se fit au bénéfice de M. Pozzi.

Il nous chaut peu, ou le conçoit, qu'un opportuniste s'assie sur la chaise de M. Theulier, et que, par conséquent, il ne faut pas se laisser aller à des jugements combinés, ce résultat a été obtenu, — ne serait-ce que pour aider à l'édification de certains radicaux de notre région qui, trop souvent, se sont unis, contre nous, aux cléricaux, et préféraient, sans doute, de recommencer aux élections prochaines.

Depuis M. Méline, « l'esprit nouveau », annonce par Spuller, a divisé en deux troupes l'ancienne armée républicaine. La droite se confond de plus en plus avec la réaction; l'aile gauche résistante, comme désespérée; elle est encore à la recherche d'une orientation.

Devant ce malaise de son parti, M. Ranc, au risque de se faire conspuer par les radicaux timorés, a conseillé récemment à tous les vrais républicains, comme une nécessité politique supérieure, d'incliner plutôt vers le collectivisme que vers la réaction.

Mais, ses sages avis ne sont pas écoutés.

Il suffit pour s'en convaincre, d'entendre MM. Maxime Lecomte, Dron, Hubbard et M. Bourgeois lui-même, prononcer une politique de « juste milieu » entre le Collectivisme et le Méline.

C'est grand dommage pour les radicaux, car s'ils ne mettent délibérément le cap au socialisme, ils sombreront bientôt entre les deux courants qui se partagent de plus en plus l'opinion: le courant de rénovation et celui de réaction sociale.

L'élection de Périgueux est suggestive à cet égard.

G. SIAUVE-EVAUSE.

### INFORMATIONS

#### INTERIEUR

**LE MINISTRE BOUCHER LEVE SON VERRE.**  
Paris, 10 janvier.

Le verre au feu, le verre à table, et toujours le verre en main, telle est l'attitude adoptée par M. Boucher, ministre du commerce, depuis vingt mois que M. Méline est au pouvoir.

Tout au plus, fait M. Boucher remplir à l'égard des uns et des autres le rôle de médiateur et de conciliateur, et de n'avoir qu'une bouche pour les vider.

Donc, M. Boucher boit et mange pour tout le monde, et si ses collègues sont étonnés de le voir à cette table, c'est de la capacité stomacale qu'il s'agit.

Le 10 janvier, il banquetait longuement à Bruyères (Vosges). Dimanche, il banquetait non moins longuement à Epinal (Vosges).

L'agence Havas nous apporte ce même temps un compte rendu très sommaire de ces deux banquets.

Pourquoi l'agence Havas ne nous fournit-elle pas les discours de M. Boucher? Les télégrammes nous disent bien: « M. Boucher lève son verre... », puis « M. Boucher porte un toast », mais on croirait traitement que lorsque M. Boucher a levé son verre, que lorsque M. Boucher a porté un toast, il est à bout d'effort.

Le vaillant collaborateur de M. Méline explicite souplement.

Les discours sont à l'index: la France, les

ignore; quand il ouvre la bouche, les agences officielles s'empresent d'annoncer qu'il a simplement pour boire.

Les autres ministres parlent et leurs paroles sont télégraphiées dans toutes les villes de France.

Pour M. Boucher, on télégraphie sèchement: « Oh! pas si sèchement! — à Boucher, boit, Boucher a bu. »

N'est-ce pas malheureux tout de même? Avoir l'effronterie d'un homme d'Etat et recueillir la gloire éphémère échue au plus intrépide des vides bouteilles.

**DISCOURS DE VIVIANI A ALAIS**  
Alais, 10 janvier.

Hier, à Alais, a eu lieu une magnifique réunion socialiste, sous la présidence du citoyen Parez, professeur révoqué. Plus de mille citoyens y assistaient.

Le citoyen Viviani a montré l'attitude des députés socialistes discutant toutes les affaires et le budget et se préoccupant des intérêts généraux du pays.

Il a ensuite exposé le programme social et dit que l'alliance des partis rétrogrades pour résister au progrès, nécessite une clarté plus grande dans ce programme qui ne sera sérieux que s'il contient l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste. L'assemblée répondit par de longs applaudissements.

Il a ensuite expliqué sur la propriété capitaliste et sur l'internationalisme.

Dans sa péroraison, il a fait appel à l'union de toutes les forces démocratiques.

En l'absence de tout candidat, le citoyen Doton a exposé le but et l'action de la Fédération socialiste du Gard et obtenu un grand et légitime succès.

Un ordre du jour félicitant la réaction et accueillant la République sociale a été adopté à l'unanimité.

**GREVE DE MINEURS EN SAOIE-ET-LOIRE**  
Autun, 10 janvier.

Pour protester contre une décision de la société Rodolphe et Cie, faisant subir aux salaires une diminution de 25 0/0, les ouvriers mineurs de la Comaille viennent de se mettre en grève.

**ENCORE UN PAUVRE ENFANT MARTYR**  
Troyes, 10 janvier.

Une petite fille du hameau de Villier, près Aigneville, a été victime de mauvais traitements de la part de son beau père nommé Belliard, habitant de la commune de Saint-Lyé.

Belliard, en l'absence de son beau-père, se livre à la fille, et se livre à elle, lui arrachant des dents, des morceaux de chair et lui fait à sa suite un grand nombre de coups de poignard.

Il a ensuite enfoncé dans un sac et l'a emportée dans un four. L'enfant est couverte de plaies.

**LA FORMATION DE 200 CORPS D'ARMEE**  
Paris, 10 janvier.

Les derniers régiments d'infanterie non endivisionnés seront compris dans la reorganisation qui aura la formation du 200 corps.

#### ETRANGER

**LA LEGISLATION OUVRIERE EN SUISSE**  
Zurich, 10 janvier.

Le gouvernement suisse vient de promulguer de nouvelles lois ouvrières. L'une de ces lois fixe le nombre de personnes qui peuvent travailler dans une pièce, la hauteur de ces pièces, les conditions d'éclairage, d'hygiène, de ventilation et certaines mesures préventives des accidents de travail.

Elle marque en outre dans quelles conditions les industries doivent établir des réfectoires et des distributions d'eau alimentaire. Aucune fabrique nouvelle ne peut être construite si elle ne répond aux conditions exigées par la loi. Les autres fabriques devront être transformées de façon à y satisfaire.

La seconde loi interdit le travail des femmes enceintes dans certaines industries dangereuses. Elle prohibe aussi le travail des enfants de 15 à 16 ans dans un grand nombre d'établissements réputés dangereux ou insalubres.

Certain nombre de mesures sont prises en vue de la protection des ouvriers dans l'industrie de l'imprimerie ainsi que dans les travaux électriques.

**REVOLUTION IMMINENTE DANS L'URUGUAY**  
New-York, 10 janvier.

Le Herald publie une dépêche de Montevideo annonçant que le président a lancé une proclamation par laquelle il s'attribue les pouvoirs de dictateur.

Une révolution paraît imminente.

Le président Ca-stas a signé, hier soir, un décret convoquant cinq bataillons de la garde nationale.

**LA JOUERNEE DE HUIT HEURES EN ALLEMAGNE**  
Berlin, 10 janvier.

Huit mille ouvriers des chemins de fer saxons ont adressé au gouvernement une pétition dans laquelle ils demandent l'introduction de la journée de huit heures.

**DISPARITION MYSTERIEUSE A BRUXELLES**  
Bruxelles, 10 janvier.

Une mystérieuse disparition a eu lieu à ce moment à Bruxelles. Un négociant de cette ville, M. Norter, avait envoyé sa fille, âgée de seize ans, et son fils, âgé de treize ans, toucher une somme de 700 francs dans un bureau de poste voisin de sa maison.

Les enfants de M. Norter ont touché cette somme, mais ne sont pas rentrés au domicile paternel.

On ne sait ce que sont devenus les enfants. On croit que les malheureux sont tombés dans un guet-apens. Le parquet a ordonné d'actives recherches.

**FRAÇAIS ET ANGLAIS AU SOUDAN**  
Londres, 10 janvier.

Une dépêche de W., du 30 décembre, venue par la voie de Kistamp et expédiée de cette ville le 8 janvier, annonce que le lieutenant Millet, appartenant à l'armée française du Soudan, a visité W., il a été avec le colonel Northcott et d'autres officiers anglais. Des paroles courtoises ont été échangées.

Le lieutenant Millet et son escorte sont repartis le 25 décembre. Les officiers anglais étaient en bon état.

Les indigènes sont rentrés dans leurs foyers.

### LES SYNDICATS AGRICOLES

Il s'est produit un léger incident au dernier congrès des « démocrates-chrétiens » à Lyon. On sait qu'en Belgique comme en France les démocrates-chrétiens sont en querelle avec le gros du parti catholique. En Belgique, l'abbé Laens a été à peu près excommunié par ses coreligionnaires; ils lui reprochent son ordre d'appel aux haïnes de classes, de soulever les salaires contre les capitalistes et de compromettre la paix sociale comme un vulgaire socialiste.

En France, M. de Mun lui-même qui pourtant se permettait, il y a quelques années des paroles audacieuses, assailli maintenant et repoussé plus qu'à demi, s'effraie des idées et du langage des démocrates-chrétiens. Révoquant le gourmand les ouvriers catholiques de Reims. Ceux-ci fatigués de subir, sous prétexte de catholicisme, l'ingratitude tyrannique des grands patrons et leur tutelle érudite avaient décidé de ne plus admettre comme administrateurs de leurs syndicats et de leurs cercles des ouvriers.

M. de Mun, très inquiet, les avertis, par une épître solennelle, qu'ils manqueraient à l'esprit des cercles catholiques, que ceux-ci avaient pour mission de rapprocher tous les éléments sociaux, que l'isolement systématique était un commencement de guerre et que les ouvriers catholiques entraient ainsi dans la lutte des classes.

Toutes les obligations ont été vainement. Les ouvriers des cercles catholiques se sont enfin souvenus qu'ils étaient des prolétaires et que s'ils voulaient vraiment s'émanciper, ils devaient s'organiser tout d'abord librement et délibérément eux-mêmes. Le coup a été dur pour M. de Mun; il a vu que, devant se flatter de mettre en tutelle la force ouvrière et que ceux-là même des travailleurs qui acceptaient d'abord le patronage de l'Eglise, n'entendaient pas s'immobiliser sous sa discipline. Aussi, les conservateurs, furieux, ont-ils crié à M. de Mun: « Voilà votre œuvre; dès qu'on met les ouvriers en mouvement, sur l'impulsion de quelle route, c'est au socialisme qu'ils aboutissent. Vous avez voulu jouer avec le feu, et vous vous êtes brûlés les doigts, en attendant de brûler toute la maison. » Effrayé, M. de Mun voudrait jeter des bombes sur le brasier. Trop tard, il ne lui reste plus qu'à s'en couvrir la tête.

Mais voici bien un autre affaire, et pour les conservateurs une autre alarme. Ce ne sont plus les ouvriers maintenant, ce sont les paysans eux-mêmes que les « démocrates-chrétiens » risquent de perdre. Ne se sont-ils pas avisés, dans leur dernier Congrès de Lyon, de conseiller aux travailleurs agricoles de ne pas se confondre dans les syndicats des grands propriétaires? Ils ont dit aux fermiers: « Vos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux des propriétaires qui vous louent la terre; formez donc des syndicats à part, des syndicats de fermiers ». Ils ont dit aux ouvriers agricoles, aux journaliers, à ces petits propriétaires qui n'ont qu'un lopin de terre et qui souvent travaillent chez autrui: « Vous avez des intérêts distincts; formez des syndicats ou n'entrez pas les propriétaires ou s'ils n'ont ni le même intérêt ni la même pensée que vous. »

Ainsi, par un curieux phénomène et qui montre bien comme le mouvement social est irrésistible, voilà que les « démocrates-chrétiens » dans la région de l'Est, répètent aux travailleurs de la terre ce qu'ils disent depuis des années nos amis socialistes du Lyonnais, de l'Isère, de l'Ain, du Jura, « Ne vous laissez pas absorber ni duper par la grande propriété; vous êtes le travail rural, le prolétariat agricole; organisez-vous à part. » Et le Congrès des démocrates-chrétiens de Lyon a officiellement approuvé et consigné cette tactique. Du coup, parmi les grands propriétaires du Sud-Est, des cris de fureur se sont élevés. Quoi, ils avaient fondé des syndicats agricoles où ils avaient fait entrer pour les surveiller, pour les conduire, les petits propriétaires, les fermiers, les journaliers! On était bien sûr que, délibérant sous l'œil du maître, sous l'influence du châtelaïn, tous ces hommes ne se permettraient ni une pensée indépendante, ni une motion subversive! Et maintenant, c'étaient des « abbés », des « chrétiens » qui conseillaient au prolétariat rural d'échapper à la surveillance du maître, de sortir de l'ombre du château! Mais où allaient-ils, et comment le monde dirait-il si les supports d'Église se mettaient à faire ainsi le jeu des révolutionnaires?

Ecoutez, je vous prie, ces doléances. Elles sont instructives, car elles nous montrent l'état d'âme des grands possédants de la terre. Elles nous montrent combien les grands chefs réactionnaires des syndicats agricoles ont peur des paysans, des vrais paysans.

Et comment ils ont voulu se servir de ces syndicats mixtes pour les dominer! Je prie les travailleurs de la terre de bien méditer ces paroles; elles valent leur pesant d'or. Voici en quels termes protestent les présidents des syndicats agricoles: « Les débats se sont égarés, écrit-on à la Nouvelle Presse de Lyon, au point d'aboutir à un vœu stupéfiant qui conclut à l'organisation de syndicats parallèles de propriétaires, de fermiers et d'ouvriers, reliés par des commissions mixtes. Et d'abord, messieurs les conservateurs, vous éprouvez donc le besoin de scinder en plusieurs troupes la grande famille agricole! « Si les ouvriers se syndiquent, — ils n'ont jamais eu cette pensée dangereuse et ce n'est pas à nous à la leur suggérer, — ce ne pourrait être que pour réclamer l'élevation de leurs salaires, de même que les fermiers ne pourraient se syndiquer que pour réclamer la diminution de leurs fermages. Ce serait la ligue de la main d'œuvre contre le fermier, puis la ligue des fermiers contre les propriétaires, le soulèvement de la démocratie rurale contre ses chefs naturels, l'organisation de la grève à la campagne ou elle est jusqu'ici inconnue; ce serait en un mot, dans nos communes rurales, cette guerre de classes qui dévore déjà nos grandes villes. De grève, qu'on ne nous fasse plus cette mauvaise plaisanterie de nous parler de syndicats spéciaux de fermiers, de domestiques ou d'ouvriers qui alimenteraient la guerre civile dans nos campagnes au même temps qu'ils seraient une prise facile pour le parti socialiste et les hydraux du parti radical. »

Et en terminant, on adjure les démocrates-chrétiens de se rallier à l'œuvre des syndicats agricoles tels qu'ils sont aujourd'hui constitués, c'est-à-dire sous la présidence du châtelaïn. « C'est la meilleure barrière que vous puissiez opposer aux doctrines subversives des « ruses et des jurés. »

Pauvres abbés! Pauvres chrétiens démocrates! En quelle vilaine compagnie les voilà placés! Mais que d'adolescents dans les lignes que j'ai citées! Aussi, les grands propriétaires, qui parlent tant de syndicats agricoles, considèrent que tout est perdu si les petits propriétaires, travaillant de leurs mains, les fermiers, les métayers et les ouvriers de la terre se syndiquent entre eux pour mieux discuter et mieux défendre leurs intérêts. Des syndicats agricoles, oui; mais pourvu qu'ils soient formés, dirigés, contenus par la grande propriété. Les grands propriétaires ne sont-ils pas « les chefs naturels » de la démocratie rurale, et celle-ci n'est-elle pas une révolution si elle veut s'occuper elle-même librement de ses affaires? A la bonne heure, et nous savons maintenant de leur propre bouche qu'ils est la pensée de domination et d'exploitation qui anime les grands possédants de la terre. Les paysans ne doivent être en leurs mains que des outils.

JEAN JAURES,  
Député de Carmaux.

### L'AFFAIRE Dreyfus - Esterhazy

Paris, 10 janvier.

C'est aujourd'hui, après de longs mois de discussions plus ou moins oiseuses et de polémiques enflammées que s'est ouvert, devant le conseil de guerre, le procès du commandant Esterhazy.

Chaque jour, depuis trois mois, nous avons exposé impartialement les incidents de l'affaire Dreyfus Esterhazy, et nos lecteurs n'en ont certes rien oublié.

On a fait de cette affaire un roman feuilleton et compliqué qu'il n'y a plus à hâter, qu'il est un Français capable de raconter en entier avec toutes ses péripéties.

Et cependant dégoûtés des femmes voilées et autres horreurs d'aujourd'hui, la vérité est simple, dit le *Matin*. Lors de la réunion du premier conseil de guerre qui a jugé Dreyfus les débats ont porté sur le fameux bordereau. Deux experts avaient déclaré qu'il n'était pas de l'écriture du capitaine, trois autres avaient été d'un avis contraire. Là-dessus et après la plaidoirie, le conseil s'était retiré dans la salle des délibérations.

Probablement, les experts ne l'avaient pas convaincu, car — et ceci n'a jamais été dit — les juges avaient été d'un avis contraire. Le résultat que Dreyfus était acquitté à la majorité de faveur.

Le conseil allait rentrer dans la salle des séances quand on apporte un dossier. Les juges examinent les pièces qu'il contient; elles leur semblent si graves, si probantes qu'ils voient de nouveau Dreyfus fut condamné à l'unanimité.

Et bien, l'affaire Dreyfus Esterhazy tient tout entière dans ce fait.

Les pièces étaient elles authentiques? Le conseil, considérant qu'elles lui venaient du ministère de la guerre, ne se le demandait pas un seul instant et comme elles ne furent communiquées ni à l'accusé ni à son défenseur, la question de l'authenticité ne fit pas l'ombre d'un doute.

Or, voici comment ces pièces étaient venues en la possession du ministère: Des lettres ayant été constatées dans les papiers d'un de ses agents ne pouvant trouver de preuves à charge du traître soupçonné, et un jour, l'agent arriva apportant une liasse de documents qu'il déclara avoir fait voler dans une ambassade.

Ces documents servirent à constituer le dossier qui entraîna la condamnation de Dreyfus.

Le fait que le général Gonse, anc chef du bureau des renseignements, et son subordonné, le colonel Péguy, sont cités comme témoins devant le conseil de guerre montre que la question de l'authenticité des pièces va être soulevée et discutée.

Ces officiers auront à dire si le bureau des renseignements a ou n'a pas été omis par son agent et si cet agent était le commandant Esterhazy, lequel serait soupçonné de n'avoir rien fait voler mais d'avoir fabriqué le dossier soumis au conseil de guerre.

### EN EXTRÊME-ORIENT

Paris, 10 janvier.

Le croiseur *Duguay-Trouin*, qui porte le guidon du capitaine de vaisseau Fort, chef de la division navale du Pacifique, a reçu l'ordre de se rendre à Honolulu; de là il ralliera dans les mers de Chine le pavillon du contre-amiral de la Bédollière. Pendant la guerre sino-japonaise, ce croiseur faisait partie de la division du Pacifique, était déjà venu se joindre à nos forces navales en Extrême-Orient.

Odesa, 10 janvier.

On partira pour l'Extrême-Orient dans les premiers jours de printemps en partant de nos bases de la Méditerranée sur le pont au cas où la situation dans les eaux chinoises nécessiterait la transformation de ces steamers en croiseurs.

Hong Kong, 10 janvier.

Le Japon serait l'Angleterre, la Russie et le Japon seraient arrivés à une entente au sujet de la Corée.

Les détails de cette entente ne sont pas encore connus.

La flotte anglaise retourne à Hong-Kong.

Londres, 10 janvier.

Le *Daily Graphic* espère que M. Balfour qui doit parler aujourd'hui devant les électeurs, à Manchester, fera connaître les intentions du gouvernement au sujet des propositions de garantie d'un emprunt chinois par l'Angleterre.

« La Chine, dit-il, est la source principale de la prospérité commerciale de l'Angleterre, mais tous les navires du monde ne pourront sauver cette prospérité de la ruine si nous permettons que la direction des ressources fiscales de l'empire chinois tombe aux mains des Russes, des Français ou des Allemands. »

### EN EXTRÊME-ORIENT

Paris, 10 janvier.

Le croiseur *Duguay-Trouin*, qui porte le guidon du capitaine de vaisseau Fort, chef de la division navale du Pacifique, a reçu l'ordre de se rendre à Honolulu; de là il ralliera dans les mers de Chine le pavillon du contre-amiral de la Bédollière. Pendant la guerre sino-japonaise, ce croiseur faisait partie de la division du Pacifique, était déjà venu se joindre à nos forces navales en Extrême-Orient.

Odesa, 10 janvier.

On partira pour l'Extrême-Orient dans les premiers jours de printemps en partant de nos bases de la Méditerranée sur le pont au cas où la situation dans les eaux chinoises nécessiterait la transformation de ces steamers en croiseurs.

Hong Kong, 10 janvier.

Le Japon serait l'Angleterre, la Russie et le Japon seraient arrivés à une entente au sujet de la Corée.

Les détails de cette entente ne sont pas encore connus.

La flotte anglaise retourne à Hong-Kong.

Londres, 10 janvier.

Le *Daily Graphic* espère que M. Balfour qui doit parler aujourd'hui devant les électeurs, à Manchester, fera connaître les intentions du gouvernement au sujet des propositions de garantie d'un emprunt chinois par l'Angleterre.

« La Chine, dit-il, est la source principale de la prospérité commerciale de l'Angleterre, mais tous les navires du monde ne pourront sauver cette prospérité de la ruine si nous permettons que la direction des ressources fiscales de l'empire chinois tombe aux mains des Russes, des Français ou des Allemands. »

### LE PAIN À LA SCIERIE DE BOIS

Le Havre, 10 janvier.

On vient de saisir à la gare du Havre 5 000 kilos de sciure de bois, adressés à un nommé Fossat, qui devait venir lui-même en prendre livraison.

Cette saisie a été faite à la suite de nombreuses plaintes qui avaient été portées aux parquets de plusieurs villes, notamment des départements de l'Eure, du Calvados et de la Seine. Inférieure, au sujet de la mauvaise qualité du pain.

On prétendait que le pain livré à la consommation par cette usine était non seulement composé de farine, mais de sciure de bois réduite en poudre presque impalpable et ressemblant à la farine de gruau.

On vient d'acquiescer la certitude que cette fraude existait, et sur une vaste échelle. De plus, elle durait depuis bientôt deux ans.

A la suite de cette saisie au Havre, on espérait bien s'emparer du réclamauteur lorsqu'il se présenterait pour prendre livraison de sa marchandise. Mais un télégramme, arrivé hier soir au Havre, annonçait que le parquet de Pont-Audemer venait d'arrêter l'inculpé Fossat et de l'écrouer à la maison d'arrêt.

Cet individu se rendait lui-même à Paris, où il achetait de grandes quantités de sciures de bois spécialement préparées. Il se faisait adresser cette marchandise par chemin de fer et dans diverses régions. Il venait en prendre livraison après en avoir trouvé le placement chez les meuniers des localités qu'il était allé visiter. Ces derniers mélangeaient alors cette sciure de bois à leurs farines qu'ils vendaient ensuite aux boulangers.

On affirme qu'il aurait été introduit aussi dans le département de l'Eure plus de 500 wagons de cette sciure de bois, et qu'il en aurait été expédié dans d'autres départements, plus de 5 000.

Le pain composé avec cette déplorable mixture se reconnaît à son odeur particulière et est naturellement d'une digestion difficile.

L'objet d'une longue instruction, afin de savoir s'il n'y a pas d'autres complices que ses acheteurs dans son important commerce de fraude, si dangereux pour la santé publique.

### LAUDIENCE

Le conseil est entré en séance à neuf heures précises.

M. le général de Luxer venait le premier. Derrière marchaient les généraux Vallée et Boule, qui continuent leurs fonctions dans le procès; enfin, le commissaire du gouvernement M. le chef de bataillon Hieuvic.

Dès que les membres du conseil ont été assis, le président a déclaré la séance ouverte et ordonné d'introduire l'inculpé.

Au bout de quelques secondes, le commandant Esterhazy est entré, accompagné par un officier de la garde républicaine. Le